

Commune de DOMAZAN

M. ASTIER François, Mme CAPELLI Aurélie, Mme COLLOMB Valérie, Mme CREPEL Christine, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. DONNET Louis, maire, M. FABRE Benoit, M. FAYAD Ghassan, Mme GAFFET Muriel, M. LOUCHE Robin, M. MANGIN Jean-Baptiste, Mme REUTER Dominique, M. SENOT Laurent, Mme STEEMERS Pascale

A Domazan le 08/03/2021.

Objet : Compte-rendu du conseil municipal du vendredi 5 mars 2021

Madame, Monsieur, Cher (*ou* Chère) collègue,

Je vous prie de le compte-rendu de notre conseil du 5 mars 2021 :

Présents : 12/15 : M. ASTIER François, Mme CAPELLI Aurélie, Mme COLLOMB Valérie, M. CROUZET André, M DIJON Benoit, M. DONNET Louis, M. FABRE Benoit, Mme GAFFET Muriel, M. MANGIN Jean-Baptiste, Mme REUTER Dominique, M. SENOT Laurent, Mme STEEMERS Pascale

Absents : 3/15 : C. CREPEL, G. FAYAD, R. LOUCHE

Pouvoirs : C. CREPEL a donné pouvoir à V. CASTAN-COLLOMB

- Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. MANGIN Jean-Baptiste a été nommé secrétaire
- Approbation du Pv du dernier conseil : 6 janvier 2021
- Les dossiers d'urbanisme sont passés en revue
- DIA

Les DIA 486 et 487 sont traitées : pas de préemption.

- Point CCPG

Les élus échangent sur les commissions CCPG :

- Petite enfance : concerne les crèches et les assistantes maternelles (présentées par A. Capelli)
- Convention Territoriale Globale : retour d'information sur le principe de la CTG est un document qui remplace tous les contrats enfance jeunesse + les autres types de conventions liées à la CAF. (Ce n'est pas un transfert de compétences à la CCPG).
- Volet bibliothèque et médiathèque (présenté par A. Capelli)
Groupe de travail réseau des bibliothèques composé de 7 communes dont celle du président (Comps).
Présentation de l'historique du réseau par Sophie Rodriguez (responsable du service culture à la CCPG) et Magalie Langlois (coordinatrice du réseau) ainsi que des pistes d'évolution du réseau.
Piste retenue : la mise en place d'une navette entre les bibliothèques mais aussi pour faire le lien avec la DLL dont le fonctionnement a beaucoup évolué.

- Volet sécurité (présenté par F. Astier)

Groupe de travail : retour sur les points à l'ordre du jour de la réunion de la commission, pas de projet retenu pour le moment.

- **Point commissions :**

- Commission logement du 17 février par Laurent SENOT :
 - Attribution du logement Place A. Féraud
 - Traitement d'une demande de logement sociale reçue : réponse négative car aucun logement disponible.
 - Vérification des revenus pour les locataires des logements sociaux
- Commission communication et information du 1^{er} mars par Louis DONNET :
 - Site internet : toilettage de certaines pages
 - Réorganisation des procédures de publications et diffusion des informations
 - Marchés solidaires : dernier marché devant la mairie ce dimanche 7 mars, ensuite les commerçants proposeront des distributions des commandes directement à leur commerce

- **TDF – avenant de modification de tarif (délib 2021-692)**

Dans le cadre de la convention avec TDF couvrant 20217 à 2029, le Conseil délibère sur un avenant relatif à l'augmentation du loyer.

- **Recours aux actes administratifs pour acquérir ou vendre (délib 2021-693)**

Au regard des décrets sur la réforme de la publicité foncière, le Conseil délibère sur la possibilité de traiter les actes d'acquisition et de vente de la commune sans passer par le voie notariée. A cet effet, les comparants seront le Maire, le 1er adjoint ou un adjoint dans l'ordre du tableau et le vendeur ou acheteur ou son représentant. Ces actes seront traités dans le cadre conforme à la loi en vigueur.

- **Vente terrain M. LEROUX (délib 2021-694) + acquisition M. GUDDEMI (délib 2020-679 du 16 décembre 2020) sur l'application de la délibération 2021-693 de ce jour**

Le Conseil délibère favorablement la vente de la parcelle ZC410 pour 104m²
 Le Conseil acte que cette vente et l'acquisition délibéré le 16 novembre 2020) seront traitées par voie d'acte administratif (délibération 2020-693 de ce jour) avec l'appui du cabinet SETIS.

- **Point travaux**

Monsieur le Maire et les élus en charge des dossiers des différents travaux font un point sur l'encours : Cœur de village :

Rue des vignons = travaux de réseaux terminés ce jour, travaux de voirie débuteront ce lundi 8 mars jusqu'au 9 avril environ

Rue de l'alambic = travaux de voirie débuteront vers le 6 avril jusqu'au 12 mai.

Ils font part de la rencontre avec le Collectif des riverains .

- **Marché de rénovation de l'éclairage public (délib 2021-695)**

Le Conseil délibère sur le choix du candidat et choisit l'entreprise Eiffage pour son offre répondant le mieux aux critères du cahier des charges.

- [Dispositif de remboursement des sommes correspondant aux frais de garde ou d'assistance des élus des communes de moins de 3 500 habitants \(délib 2021-696\)](#)

Monsieur le Maire explique l'obligation par décret de procéder au remboursement des frais de garde ou d'assistance des élus des communes de moins de 3 500 habitants par la commune. Il explique, qu'à cet effet, l'Etat a instauré une compensation de l'Etat au profit des communes par le décret 2020-948 du 30 juillet 2020 fixant les conditions et modalités de cette compensation, portant ce processus à deux étapes, le remboursement de l'élue(e) par la commune puis le remboursement de la commune par l'Etat. Le Conseil délibère favorablement sur l'acceptation de la mise en place de ces mesures.

- [RH : Compte-Epargne temps \(délib 2021-697\)](#)

Suite à la réponse favorable du Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard en date du 15 décembre 2020, le Conseil délibère favorablement sur l'instauration du Compte-Epargne temps.

- [Convention avec Mutualia \(nouvelle convention\)](#)

Le Conseil accepte la nouvelle convention pour une durée de 5 ans ajoutant la possibilité aux habitants titulaires d'un contrat avec Mutualia et quittant la commune, de maintenir leur contrat.

- [Discussion autour de la mise en œuvre dans le cadre de l'enfouissement des réseaux sur Saint Sylvestre](#)

Le Conseil accepte le choix des riverains de Saint Sylvestre, portant un avis unanime de ne pas installer d'éclairage public sur la voirie.

- [Question diverses](#)

Circulation sur les hauts de Saint Sylvestre : discussion autour des dangers de circulation sur le croisement entre le chemin du vallon et le chemin du château d'eau et décident de trouver rapidement des solutions pérennes.

Ecole : reprise de l'école avec l'ensemble des agents communaux et des enseignants. Elle annonce un cas de covid chez les enfants mais pas de fermeture de classe à ce jour.

RH : Renouvellement du contrat de l'agent de médiathèque et discussion autour d'une erreur matérielle sur son salaire. (délib 2021-698)

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire clos le présent Conseil Municipal. Sauf précision expresse toutes les décisions du Conseil suscitées sont prises à l'unanimité.